

**Code d'article** 098.01

**Description** PAPIER INGRAISSABLES OUVERT 2 CÔTÉS

**Catalogue** HOS 98, PAG 8

**Date de modification** 12/12/2023 15:37:53

**Spécifications du produit**

Unité de mesure MILLE

Dimensions 13x14 CM

Matériel PARCH.INGRAISSABLE

Couleur NATUREL

Grammage 32 G/M2

Poids net d'une unité (g) 1,40

Ligne de produits 'TIMES'

**Codes**

Intrastat 48062000

ITF14 18420499098019

EAN13 8420499098012

**Colisage**
**Paquet** Unités / paquet 1.000

Dimensions paquet (cm) 18,00 x 13,50 x 12,50

Poids paquet (kg) 1,50

Volume paquet (m³) 0,0030375

Signage Triman et Info-Tri


**Carton** Unités / carton 6.000

Paquets /carton 6

Dimensions carton (cm) 32,50 x 47,50 x 14,00

Poids carton (kg) 9,00

Volume carton (m³) 0,0216125

Signage Triman et Info-Tri


**Palette** Cartons / couche 5

Cartons / palette 35

Conditionnement (U base x couches) 5 x 7

Poids (kg) 340,75

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

**Caractéristiques**

Recyclable

Biodégradable

Micro-ondes

Four

-18°C/+80°C

Résist. graisses

Cash &amp; Carry

Encre  
compostable

**Certificats**

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004  
concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT  
RGSEAA: 39.00942/GE



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.

Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Produit absent de PFOS - PFOA.

Reg. (CE)  
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

## Paquet image

